

## Procès verbal du conseil municipal du lundi 6 juillet 2020

Le lundi 6 juillet deux mille vingt, le conseil municipal s'est réuni sur convocation de Mme Hélène ASTRIC, Maire, à la Maison Des Loups à 20h00.

### **Membres présents :**

- Mme Hélène ASTRIC
- M. Thomas MILLET
- Mme Florence NUNINGER-PARIZOT
- M. Eloi JARAMAGO
- Mme Christelle AMIOTTE
- Mme Edith PAILLER
- Mme Pascale FORNOT
- Mme Karine BOUILLÉ
- M. Nicolas JEANDOT
- M. David ETIENNE
- Mme Sakina JAMALI
- M. Luc PIERRET
- M. Souleymane GASMI
- M. Nathan COMBET
- Mme Eve-Mary DENISOT

M. Nathan COMBET a été élu secrétaire de séance.

Le Procès Verbal du 29 juin 2020 est adopté à l'unanimité.

### **Avenant au bail du cabinet infirmier**

Madame la Maire expose que le bail du local infirmier situé au n°8 de la Route de Besançon, contracté le 4/02/2020 pour une durée de 9 années doit être modifié.

En effet ledit bail a été contracté entre la commune et la SCP "BETTINGER -PETITCOLIN". Mme BETTINGER souhaitant quitter la SCP, il convient d'établir un avenant au bail. Ainsi à compter du 1er juillet 2020, le bail est contracté entre la commune et Mme Antoinette BETTINGER et ce pour une durée de 9 années.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte **à l'unanimité** et autorise la Maire à signer l'avenant correspondant.

### **Subventions aux associations et à la coopérative scolaire pour l'année 2020**

Mme Florence NUNINGER-PARIZOT, adjointe au maire, en charge des association propose, suite à la réunion du groupe de travail d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2020.

|                                     |       |
|-------------------------------------|-------|
| Association « Les Richets »         | 600 € |
| De la Fleur au Fruit                | 200 € |
| Animaloup                           | 200 € |
| Amicale Sapeurs Pompiers            | 200 € |
| Anciens Combattants                 | 160 € |
| Entre aide Val Saint-Vitois         | 160 € |
| Don du sang                         | 100 € |
| Vétérans du foot                    | 100 € |
| USTB (tennis de table) de Torpes    | 100 € |
| Banque alimentaire de Franche-Comté | 50 €  |
| Sclérose en plaque (AFSEP)          | 30 €  |
| SAPAD                               | 50 €  |

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| Musicaloup                  | 90 €  |
| <b>Total (Associations)</b> | <b>2 040 €</b>  |
| APE                         | Mise à disposition gratuite de la MDL pour 2 journées |
| Coopérative scolaire        | 16 € par élève  |

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte **par 14 voix pour et 1 abstention**.

**Itinéraires de randonnée pédestre GR 59 : convention d'autorisation de passage, d'entretien et de balisage, domaine privé des communes.**

Madame la Maire expose qu'il convient d'établir une convention avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Doubs pour le balisage et l'itinéraire du GR 59 qui emprunte les chemins suivants : chemin rural n° 3 (bois de Blâme); chemin de Planche Ronde, rue de l'Eglise, rue du Cnetre, Route de Quingey, rue des Résistants, Chemin du Bas des Vignes, Chemin du Vigney, Chemin rural n°2 (d'Abbans-Dessus au Blois de Blâme) et ce conformément aux normes de la charte officielle du balisage et de signalisation.

Il est donné lecture de la convention.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité et autorise la Maire à signer la convention correspondante.

**Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID) : proposition de personnes**

Madame la Maire expose qu'à chaque nouvelle mandature, il convient également de renouveler les membres de la CCID. Le conseil municipal propose une liste de 24 personnes inscrites aux rôles d'impositions directes de la commune à M. le Directeur départemental des finances publiques afin qu'il désigne les futurs commissaires.

Les candidats proposés sont :

- |                          |                           |
|--------------------------|---------------------------|
| - M. Thomas MILLET       | - M. Gérard BASTIEN       |
| - Mme Christelle AMIOTTE | - Mme Véronique TOURNERET |
| - M. Eloi JARAMAGO       | - M. Julien CARRAUD       |
| - M. Nathan COMBET       | - M. Roland DEMESMAY      |
| - Mme Édith PAILLER      | - M. Cédric CHEVIRON      |
| - M. Souleymane GASMI    | - M. Christian LEMOINE    |
| - Mme Karine BOUILLÉ     | - Mme Maritza COUTENAY    |
| - M. Luc PIERRET         | - M. Jérôme COMTE         |
| - Mme Sakina JAMALI      | - M. Raphaël BOYÉ         |
| - M. Nicolas JEANDOT     | - M. Laurent SCARABOTTO   |
| - Mme Eve-Mary DENISOT   | - Mme Océane JAMAOUI      |
| - M. Etienne DAVID       | - Mme Nadine SEVY         |

**GBM : désignation de deux candidats à la commission intercommunale des impôts directs**

Madame la Maire expose qu'il convient de nommer un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger à la Commission Intercommunale des Impôts Directs de la GBM.

Cette commission a pour mission de donner un avis sur les critères départementaux d'évaluation des locaux professionnels et de proposer une modification des coefficients de localisation.

Elle Propose de nommer Thomas MILLET et tant que titulaire et Nicolas JEANDOT en qualité de suppléant.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à **l'unanimité**.

### **Contraction d'un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et de Consignation**

Madame la Maire expose que conformément au vote du budget primitif 2020, la commune a inscrit en emprunt de 400 000 € en recette d'investissement.

L'adjoint au maire en charge de finances présente la proposition financière de la CDC :

- montant emprunté : 400 000 €
- durée :
- taux des intérêts de l'emprunt :

Cet emprunt est à long terme et doit se rembourser par les loyers des logements.

L'exposé entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à **l'unanimité** et autorise la Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à la contraction de cet emprunt.

### **points sur les projets**

- écoles :

\* Florence NUNINGER-PARIZOT, Adjointe aux affaires scolaires indique que l'effectif prévu pour la rentrée des classes 2020-2021 est de 116 élèves dont 46 répartis en deux classes de 23 élèves en maternelle et 70 en primaire. Madame De SORIA, professeur des écoles en primaire sera remplacée par Madame MORICCI.

\* Covid 19 : l'école a fermé le 15 mars avec mise en place d'un enseignement à distance mais l'accueil des enfants prioritaires a été assuré. Les cours ont repris de façon progressive à partir du 18 mai en maintenant les gestes barrières.

\* dispositif 2S2C (Sport Santé Culture Civisme) : ce dispositif a fonctionné deux jours en parallèle à l'accueil en classe.

- projet "potagissement" : Florence NUNINGER-PARIZOT et Edith PAILLER, conseillère municipale, présentent ce projet à l'assemblée. Son objectif est de planter des légumes dans la commune dont la récolte sera accessible à tous. En outre, y seront associées les écoles (en lien avec les programmes de sciences et d'éducation à la citoyenneté) et certaines associations.

Trois objectifs président "potagissement" :

- planter durable et utile (légumes, arbustes à fruits, fruitiers...)
- sensibiliser et mobiliser les habitants
- créer une collaboration entre plusieurs acteurs de la vie commune :
  - les écoles (élèves et parents d'élèves) et le périscolaire (Francas)
  - les associations
  - la mairie (Sivom, conseillers)

Cette année, un fleurissement a minima est prévu en juin juillet, le temps de la mise en place du projet.

Madame la maire profite de cet échange pour annoncer la création future d'un jardin pédagogique à proximité de l'école maternelle.

- projet "village du futur" : Madame la Maire expose aux conseillers un appel à projets initié par la région Bourgogne Franche-Comté appelé "village du futur" qui s'adresse aux communes rurales de moins de 3500 habitants. Par ce dispositif, la région décide de valoriser

et soutenir les actions des communes décidant la mise en place d'initiatives locales en lien avec leur population afin d'imaginer et construire leur village du futur.

Madame ASTRIC indique à l'assemblée que le programme proposé aux électeurs de Boussières s'inscrit dans cette démarche de participation citoyenne, de renforcement du lien social et de l'intergénérationnel en citant les projets de bistro associatif, de maraîchage participatif, de voiture électrique partagée, de plateforme de covoiturage et de maison des services.

L'assemblée décide donc de participer à l'appel à projets "village du futur". Les délais étant très courts pour déposer un projet (du 3 juillet au 24 septembre), les énergies doivent être mobilisées rapidement. Un groupe de travail se constitue composé de Hélène ASTRIC, Eloi JARAMAGO, Sakina JAMALI, Nicolas JEANDOT et Pascale FORNOT .

- commission vie associative : Mme Florence NUNIGER-PARIZOT expose les objectifs de cette commission : soutenir la dynamique associative du village, favoriser le développement d'associations porteuses de valeurs environnementales et d'entraide sociale, communiquer sur la présence et l'existence des associations du village. A ce titre est envisagé un forum des associations pour la rentrée de septembre.

- commission inter-générationnelle : son rôle consiste à organiser et soutenir les actions et événements en faveur des anciens afin de prévenir leur isolement et de développer le lien social.

- commission communication : Mme Eve-Mary DENISOT et M. Luc PIERRET, conseillers municipaux, se portent volontaires pour choisir les décorations de Noël.

- projet micro-crèche : M. Thomas MILLET, Adjoint aux finances, informe l'assemblée qu'une personne envisage la création d'une micro-crèche sur la commune. Cette personne financera elle-même son projet si il se concrétise.

#### **questions diverses**

- chauffage mairie : la chaudière du bâtiment de la mairie est hors-service. M. Nathan COMBET, conseiller, livre les éventuelles possibilités de remplacement possibles et les coûts estimatifs. M. Eloy JARAMAGO, Adjoint aux travaux, ajoute qu'avant tout commencement de travaux un bilan énergétique du bâtiment doit être commandé afin de rationaliser le choix du mode de chauffage.

- chats errants : l'assemblée s'interroge la problématique des chats errants. Certains quartiers sont plus impactés que d'autres par ce désagrément. Une campagne de stérilisation pourrait être envisagée mais le recensement de ces animaux sans maître n'est pas aisé. La réflexion est en cours.

- désherbage allées cimetières : l'utilisation de produits de désherbage pour l'entretien des allées du cimetière n'est plus souhaitable mais la solution proposée de brûlage de la racine des herbes folles n'est pas convaincante. Une solution d'engazonnement général des allées est-elle envisageable ? Cette question est en suspens.

- travaux aménagement forestiers ONF : cette question est reportée au prochain conseil du 7 septembre 2020

**La séance est levée à 22h30**